

# CONSEIL NATIONAL DE RÉSISTANCE DES COMMUNES ET DES DÉPARTEMENTS

COMMUNIQUÉ DU 26 OCTOBRE 2106

## STOP à la fermeture des classes et des écoles publiques !

Lors du congrès national de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) le 9 octobre dernier, 27 présidents départementaux de l'association, ont clairement établi le bilan désastreux des conventions « ruralité » à propos de l'école et se sont adressés à la direction de l'AMRF :

*« Il est maintenant clairement annoncé qu'on se dirige vers la suppression des petites écoles à moins de 4 classes et que l'on tend à des regroupements concentrés de plus en plus importants dont l'efficacité n'a jamais été démontrée. Il est évident qu'une telle concentration aboutira à terme à la disparition des bourgs et des communes rurales. L'école, plus que tout autre service public, est une des clés de l'avenir de nos territoires. L'objectif est bien de faire des économies de postes, mais uniquement pour le ministère de l'Éducation. Le coût pour les collectivités dépassera largement les économies escomptées (construction de grands groupes scolaires, transports, perte d'attractivité, etc.). Sans compter les journées de plus en plus longues pour les enfants, surtout pour les plus petits (...). »*

Des élus de Côtes-d'Armor ont communiqué au CNRCD le bilan de cette politique :

*« La direction départementale des services de l'Éducation nationale a annoncé le regroupement des écoles pour la rentrée de septembre 2016. Avant septembre 2016, on comptait pour ces communes, qui ont décidé de fusionner, six écoles publiques et 27 classes : Langourla (2 classes), Le Gouray (6 classes), Saint-Jacut-du-Mené (3 classes), Saint-Gilles-du-Mené (2 classes), Collinée (5 classes), Plessala (6 classes). A la rentrée, il ne reste plus que deux écoles : Saint-Jacut-du-Mené (16 classes) et Plessala (8 classes). Il est prévu que les classes existant actuellement dans les communes soient conservées (pour combien de temps ?) mais ne seront plus des écoles à part entière. »*

Le résultat est imparable : de 6 écoles de 27 classes, on est passé à 2 écoles de 24 classes et – hélas ! – ce n'est pas fini ! C'est pareil dans tous les départements. Au nom du pacte de responsabilité, le gouvernement cherche à réduire massivement le nombre d'écoles (et de classes).

A travers la mise en place de ces conventions, il veut faire impliquer les élus eux-mêmes dans la décision des regroupements et donc les fermetures d'écoles et de classes.

Les 27 présidents départementaux demandent à l'AMRF : « Que le projet gouvernemental actuel de restructuration du réseau scolaire décliné aujourd'hui sur chaque département à travers les conventions ruralité soit immédiatement arrêté. Aussi, nous demandons que l'Assemblée générale de l'AMRF, réunie le 9 octobre prochain, adopte une motion se positionnant clairement contre ce projet gouvernemental et la transmette à Madame la Ministre de l'Éducation nationale. »

Comment comprendre que la direction de l'AMRF n'ait pas repris cette exigence ? :

Le rôle des associations d'élus (AMRF, AMF, ADF, ANECR...) ne devrait-il pas être de prendre la tête de cette indispensable résistance ? Comment le faire, comment se situer sur le terrain de la reconquête de la souveraineté de nos communes, pilier de la République, sans exiger l'abrogation des lois imposées par les gouvernements Sarkozy et Hollande, qui ont généralisé l'intercommunalité forcée, institué les métropoles et entrepris le démantèlement des départements, à commencer par la loi NOTRe ?

On ne peut se soumettre à cette loi infernale de la concentration technocratique qui délite les conditions d'une action publique responsable et soucieuse de la seule dimension humaine : oser s'attaquer ainsi aux conditions de l'éducation et poursuivre la dévitalisation des espaces ruraux tout en sollicitant la collaboration des élus locaux relève d'un cynisme insupportable !

C'est pourquoi le CNRCD, qui apporte son appui à toutes les initiatives de résistance des élus, en lien avec la défense des intérêts de la population et des agents territoriaux, appelle à soutenir l'initiative engagée par les 27 présidents départementaux de l'AMRF.

**Rejoignez le CNRCD, signez son manifeste !**

### BULLETIN D'ADHÉSION (à retourner à : Jean-Claude Denis, 11 square Vitruve 75 020 PARIS)

- J'adhère au Conseil national de résistance des communes et des départements.  
 J'accepte que mon nom soit publié (comité de parrainage).

Nom : ..... Prénom : .....

Mandat électif ou qualité : .....

Commune : .....

Adresse : ..... Code postal : | | | | |

Courriel : ..... Signature

Cotisation : ..... (à partir de 10 euros). Chèque à l'ordre de CNRCD  
(à retourner à : Jean-Claude Denis, 11 square Vitruve 75 020 PARIS).

Pour tout contact, écrire à : [j.bartholin@wanadoo.fr](mailto:j.bartholin@wanadoo.fr) ou à : [mairie-mailhac@orange.fr](mailto:mairie-mailhac@orange.fr)  
Site : <http://democratiecommunes.wordpress.com>